

COLLABORATEUR PARLEMENTAIRE

Descriptif du métier et missions principales

L'Assemblée nationale donne la possibilité aux députés de recruter des collaborateurs parlementaires, pour les assister dans l'exercice de leur mandat et de leurs différentes responsabilités. Chaque député peut recruter jusqu'à 5 collaborateurs.

Ces collaborateurs sont liés par un contrat de droit privé au député-employeur, qui s'inscrit dans le cadre du droit commun du travail et de la protection sociale.

Leur contribution à l'activité du député est variable, allant de simples tâches matérielles (secrétariat, prise de rendez-vous, etc.) à des contributions plus élaborées (discours, amendements,).

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : niveau bac+4/5

Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon Assas

- [Master Droit public Parcours Droit public spécial - Spécialité Vie publique et relations institutionnelles](#)
- [Master Politiques publiques Parcours Administration et politiques publiques](#)
- [Master Science politique Parcours Études politiques](#)
- [Master Droit public Parcours Droit public approfondi](#)
-

Qualités et compétences requises

- **Polyvalence**
- **Ecoute**
- **Ténacité**
- **Anticipation**

Par ailleurs, le métier de **collaborateur parlementaire** implique de savoir gérer l'incertitude, car il s'agit d'un contrat de travail de droit privé, soumis à de nombreux aléas (risques de démission ou de décès du parlementaire, risque de dissolution de l'Assemblée nationale, risque de non réélection) qui peuvent modifier les plans de carrières.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Emploi

Salaire du débutant : 2 000 euros brut mensuel

Les **collaborateurs parlementaires** sont fréquemment recrutés grâce à un niveau d'études important, notamment en droit ou en sciences-politiques, car les missions dévolues impliquent une bonne connaissance juridique et politique. Toutefois, un haut niveau d'études n'est pas une obligation, même s'il est fortement recommandé.

Ce métier reste particulièrement confidentiel. On dénombre environ 2 000 **collaborateurs parlementaires** en France.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP Parcours. *Les métiers du droit*. 2020

ONISEP Parcours. *Les métiers de la justice*. 2020

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

Classeur CIDJ n°2.51

Dossier salle de documentation n°500

2) Liens utiles

Métiers et secteurs

- **Assemblée Nationale**

<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-autres-structures-de-soutien-a-l-activite-parlementaire/les-collaborateurs-de-deputes>

Emploi et recrutement

- **Assemblée Nationale rubrique concours, stages et apprentissage**

<http://www2.assemblee-nationale.fr/informations-pratiques/concours-stages-et-apprentissage>

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Sources ayant permis de rédiger cette fiche

<https://www.oriane.info/>

<http://www.cidj.com/>

<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>

Logiciel Parcouréo

ONISEP. Le dico des métiers. 2013

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr